

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Renouvellement de la location d'une partie de la parcelle WV 24 appartenant à la section de Sainte-Blaizine

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique vingt-quatre septembre deux mille vingt., se sont réunis (en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hauteville, à Plateau d'Hauteville

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Georges BERMOND, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOUI, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Maria GUILLERMET, Bernard CORTINOVIS

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés)

Sébastien BEVOZ (pouvoir à Mme Marie-Hélène PERILLAT), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à M. Philippe EMIN), Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal, la délibération du 20 mai 2016, par laquelle il avait été mis en location la parcelle WV 24 appartenant à la section de Sainte Blaizine pour les saisons 2017 à 2020 à Monsieur Latour.

Il convient de renouveler le bail de Monsieur Latour (chasseur privé sur le Domaniale de Gervais) qui prend fin en 2020.

Ce dernier demande le renouvellement de la location, d'une partie de la parcelle WV 24 appartenant à la section de Sainte-Blaizine pour entreposer des cabanes de chasse.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** à Monsieur Christian LATOUR le droit d'entreposer sur une partie de la parcelle WV 24 (soit 500 m2 environ) appartenant à la section de Sainte-Blaizine des cabanes de chasse, moyennant une location de **270 €** par an pour les saisons 2021-2024 et d'utiliser le point d'eau, moyennant des frais de raccordement, de location au compteur et de consommation d'eau.

- **AUTORISE** le Maire à signer avec ladite personne, un bail de location, durant les saisons de chasse 2021-2024.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

